



À Me Guy Bertrand

Pour vous témoigner notre gratitude et notre satisfaction pour le magnifique travail que vous avez accompli pour nous, veuillez accepter la remise de trois pièces qui composeront une panoplie d'armes. En souvenir de cette cause unique que vous avez défendue magistralement, nous souhaiterions que vous suspendiez cette panoplie quelque part sur un des murs de votre étude.

Chaque épée symbolise, dans notre esprit et notre coeur, une des principales qualités qu'exige le droit, tel que vous le pratiquez, soit: la **COMPÉTENCE**, la **TÉNACITÉ** et le souci d'obtenir **JUSTICE** pour les clients dont vous épousez les causes...avec quel succès, d'ailleurs!

Cette panoplie symbolisera, dans son ensemble, la lutte constante que vous avez toujours livrée, soit pour la justice, soit contre l'injustice ou, contre toute parodie de justice.

La **PREMIÈRE ARME**, symbolisant la

COMPÉTENCE

vous a été remise en tant que défenseur des droits de J.L.D., victime d'agressions et d'abus sexuels durant son enfance. Vous avez mené, de main de maître, une procédure exceptionnelle appelée «plainte privée», ce, jusqu'à l'enquête préliminaire dont la conclusion a été la citation à procès de l'accusé René Vallée.

« 12 novembre 1993 »

La **DEUXIÈME ARME**, symbolisant la

TÉNACITÉ

vous a été remise lorsque, pour la deuxième fois, des accusations, alors formelles, ont été portées par la Couronne contre René Vallée.

« 11 février 1994 »

La **TROISIÈME ARME**, symbolisant la

JUSTICE

vous a été remise lorsque l'accusé, René Vallée, à l'issue d'un procès, a été jugé coupable par la cour.

« 28 septembre 1994 »

Cher Maître, veuillez croire que, dans la défense de la cause de J.L.D., nous considérons que, corps et âme, vous aurez été avec nous, jusqu'à la fin.

Sillery, Québec, ce 28^e jour de septembre 1994

La famille de J.L.D.